



Site de la voie ferrée au passage du viaduc de Rouzat. Le franchissement de la Sioule se fait sur le "hardi viaduc de Rouzat, ouvrage métallique d'une remarquable légèreté où passe le chemin de fer et dont le tablier est à 62 m au-dessus de la rivière" (guides Joanne 1910-1911 et 1912). La belle vue sur les gorges est signalée dès la fin du XIXe s. et pendant tout le XXe s.

IVR83_20150300037NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation